

Ces cours visent à transmettre les techniques de base indispensables à l'exercice des fonctions de technicien en actuariat.

Ils sont conçus avec une approche pédagogique qui les rend accessibles au plus grand nombre, même si **un niveau en mathématiques équivalent à une L2** (anciennement DEUG de maths) est fortement recommandé.

Le cœur de cette formation repose sur les cinq cours suivants :

ACT102 : **Mathématiques actuarielles fondamentales de l'assurance vie** expose les techniques de l'actuariat produits.

ACT 107 : **les états comptables et financiers des sociétés d'assurance** a pour objet de donner la culture comptable nécessaire à tout actuaire.

ACT108 : **Mathématiques financières** : aborde les opérations financières sous un angle pragmatique et au plus proche de la réalité des gestionnaires.

ACT109 : **Python pour l'actuariat et l'IA générative en informatique actuarielle**

ACT110 : **Principes généraux du droit et des techniques d'assurance** d'écrit avec précision l'environnement des calculs actuariels, à savoir la spécificité réglementaire des contrats et des entreprises d'assurance.

ACT111 : **Mathématiques actuarielles fondamentales de l'assurance non vie** expose l'équivalent pour la non-vie en y ajoutant des éléments sur la réassurance.

**Télécharger le planning des cours (jour, horaire, modalité de présence...)  
sur notre site !**

Chaque cours donne lieu à une **attestation de réussite**, délivrée en fonction des résultats à l'examen. Cette attestation a une valeur propre et reconnaît les acquis du participant.

Obtenir de très bons résultats peut également constituer un bon indicateur pour les auditeurs qui envisagent de poursuivre en Master 2, en leur donnant une idée de leurs chances de réussite.

Pour intégrer ces cours dans un diplôme, deux options sont possibles :

- **Le diplôme de Master 1 actuariat :**

Il valide un niveau Bac +4 en actuariat.

En plus des cours mentionnés, il requiert également des cours de finance, mathématiques, statistiques et anglais.

- **Le certificat de compétence en techniques actuarielles :**

Il comprend les unités ACT11, ACT102, ACT108 et

- STA103 et STA104  
Ou
- GFN256 et MVA113.

**Ce certificat est reconnu par les directions techniques des compagnies d'assurance** comme une preuve de solides bases en actuariat.

**Télécharger le planning des cours (jour, horaire, modalité de présence...)  
sur notre site !**